



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120482

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/07/2021 11H48 C:000040 I:29332
V/REF : 787134
V/Email reçu le Vendredi 23/07/2021 à 11H48

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50 136
71104 ST REMY

V/REF.IMM. 00973
IMMEUBLE : TONNELIERS/COLLEGE
RUE DES TONNELIERS
RUE DU COLLEGE
71700 TOURNUS

Feillens, le 13 Décembre 2021

Référence Marché: 2018-PAT-0005-27/19SRPB

LOCALISATION : BT A RUE DU COLLEGE - TOURNUS - MR DOUX 0625804962 - LOGT 22 - 2E ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE SUITE A DES INFILTRATIONS DANS LE
LOGT 1012

Donneur d'ordre : M. P. GUERRIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 11 AOUT 2021 A 13H45
LOGEMENT N°22 NON VACANT

OBSERVATIONS : SANS RETOUR DE MR DOUX, NOUS CLOTURONS CETTE INTERVENTION

CC LGESTION Email envoyé le 12/08/21 à 15H29 M. P. GUERRIN

LE LOGEMENT N°22 N'EST PAS VACANT, MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS
COMMUNIQUER LES COORDONNEES DES OCCUPANTS SVP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120482

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PL00001-Forfait Déplac.	Interv.Hors BPU	1	36,09
				36,09
		TOTAL H.T.		36,09
		T.V.A. a 10,00%		3,60
		TOTAL T.T.C.En EURO		39,69

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 787134 du 23/07/2021

Pn

23/07/2021 à 11h48

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-S2497

MR DOUX PATRICK

BT A RUE DU COLLEGE

71700 TOURNAIS

Référence de la Demande

Mai: bourgogne@servimo.fr

N°: 594 142 du 23/07/2021

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie

Partie privat.

1

Téléphone : 06.25.80.49.62

00973-00003-00001-00022 H / Type 2 / 02

Etage : 02

Date entrée: 31/10/2018

Marché : M - 2019061702-3

01-EE-2224-ENT-6156310

Date limite exécution : 12/08/2021

Observations

TRACES INFILTRATION DANS CUISINE LGT 1012

LGT 1012 VACANT / CLES BUREAU TOURNAIS

PRENDRE CONTACT AVEC S.NOUEHEN 06 48 30 27 76

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra

s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Mt	Qté
Forfait de déplacement	1,00	1,00
RECHERCHE DE FUITE SUITE INFILTRATION LGT 1012	1,00	1,00

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CORDIER Gladys le 23/07/2021

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)
SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S au capital de 15.000 €
550 Route de Ternant
01570 FEILLENS
Tél. 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00
R.C.S BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE SAONE ET LOIRE

EDN2

1/2

23/07/2021 à 11:47

Taxe sur la valeur ajoutée

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon

CS 91007

01009 BOURG en BRESSE CEDEX

Tél: 04.74.22.40.66

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE DE SAONE ET LOIRE 14, rue Charles DODILE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
- Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de

..... millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : BTA RUE DU COLLEGE 71700 TOURNAIS

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à ST REMY

le

23/07/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Numéro: 787134